

> Intitulé de l'emploi

**Technicien gestion des déchets**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le technicien gestion des déchets met en œuvre la politique de la collectivité en matière de gestion des déchets. Il contrôle les réglementations liées à la gestion des déchets, réalise les études prospectives et suit les marchés de la collectivité. Il peut être amené à encadrer une équipe d'opérateurs qui effectuent le ramassage des déchets, la collecte des ordures ménagères, des encombrants et des déchets verts et qui nettoient les places publiques.

> Activités principales

- Contrôle des réglementations, déplacements sur le terrain, établissement des constats d'infractions et rédaction de comptes rendus
- Études techniques prospectives du dossier de modernisation de la gestion des déchets
- Élaboration du cahier des charges, consultation, suivi et analyse
- Suivi des marchés de gestion des déchets de la collectivité, du prestataire technique et financier
- Information de la hiérarchie des incidents éventuels
- Information et sensibilisation des administrés
- Coordination des opérations de collecte en lien avec le chef d'équipe (préparation, suivi, remontée d'incidents éventuels) et suivi du matériel et du parc roulant (entretien, remplacement, achat) dans le cadre de travaux en régie

> Compétences requises

**Savoir :**

- Technologie du traitement des déchets
- Réglementation locale
- Techniques d'organisation

**Savoir-faire :**

- Analyser, organiser, planifier des opérations
- Encadrer des équipes dans le cadre des travaux en régie

**Comportements professionnels :**

- Sens de l'analyse
- Faculté d'adaptation
- Sens de l'initiative, rigueur

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents sur le terrain
- Horaires atypiques ponctuels selon les besoins
- Assermentation pour le contrôle des réglementations

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Évolutions réglementaires locales
- Contrôle des réglementations en développement du fait des évolutions réglementaires
- Optimisation des services de la collectivité en lien avec le développement des filières déchets

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Nécessité de formation interne
- Nécessité de formation sur les responsabilités de la collectivité et sur la responsabilité individuelle des agents
- Possibilité de disparition de certains travaux en régie et apparition de nouveaux marchés

> Proximité avec d'autres emplois

- Ingénieur gestion des déchets